Numéro 91 • OCTOBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT MAIXENT L'ECOLE
multiplie les envies d'y vivre

PATRIMOINE

Restauration du clocher de l'Abbatiale !

© Ville de Saint-Maixent-l'Ecole

IMPR PROUTEAU - 05 49 [illegible] DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 2025 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : M.S[illegible]HANE BAUDRY, MAIRE
PLACE L[illegible]ONNET - BP 30034 79403 SAINT-[illegible]L'ÉCOLE - IMPRIMÉ SUR PA[illegible]R PEFC

EDITO

Chères habitantes, Chers habitants,
Cet édito est pour moi l'occasion de rendre hommage à Léopold Moreau qui nous a quitté le 24 juillet dernier. Il a servi avec conviction et amour notre ville pendant 6 ans comme conseiller municipal puis en tant que maire de 1989 à 2020. Son action résolument au service de la ville l'a conduit à devenir président de la communauté de communes Arc en Sèvre, Président de l'association des maires, Président du Centre de Gestion, conseiller départemental, Vice-Président du département et de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre et sénateur remplaçant. Il aura marqué de son empreinte l'histoire de notre ville.

Durant ces derniers mois vous avez pu constater l'avancée de nombreux dossiers. Le chantier de la Maison de Santé progresse conformément au calendrier. Les ateliers municipaux rentrent dans la phase de rénovation des extérieurs après la réhabilitation des espaces intérieurs. Les travaux de curage et de désamiantage de l'îlot Taupineau Vauclair ont enfin démarré. Ces chantiers participent à l'embellissement de ces quartiers et amélioreront à terme les services qui répondent à vos besoins. En début d'été un 4eme agent a rejoint l'équipe de la Police Municipale afin de renforcer les actions pour améliorer votre sécurité.
Je sais que plusieurs d'entre vous ont été étonnés de notre difficulté cette année à désherber. En début d'année l'Etat a gelé les contrats aidés (dont les salaires étaient financés à 50 pourcents par l'Etat) qui étaient au nombre de 8 dans notre collectivité dont 6 dédiés à l'entretien des voieries. Il était impossible de les remplacer tous et nos équipes ont courageusement dû assurer ces activités supplémentaires.
Septembre est l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre ville et une belle rentrée à toutes et tous

Stéphane BAUDRY,
Maire de Saint-Maixent-l'École!

SAINT MAIXENT L'ECOLE
multiplie les envies d'y vivre

Le Maire reçoit en mairie toutes celles et ceux qui souhaitent le rencontrer personnellement, merci de prendre rendez-vous par téléphone au 05.49.76.50.92

SOMMAIRE

LES DOSSIERS SPÉCIAUX

P.4 & 5 • 2024 : FIN DU CHANTIER DE RESTAURATION DE L'ABBATIALE

P.6 & 7 • AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

VIE MUNICIPALE

P.8 • CIMETIÈRE : PARCOURS DES TOMBES REMARQUABLES

P.9 • LE BUDGET PARTICIPATIF 2025

P.9 • A NE PAS MANQUER : NOËL EN LUMIÈRE & LE REPAS DES AÎNÉS

LA RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

P.10 • AVEC VOUS

P.10 • NOUVEAU SOUFFLE

INFOS EN BREF

P.11 • INAUGURATION DE LA COUR OASIS DE L'ÉCOLE WILSON

P.11 • FORUM «MIEUX VIEILLIR»

LA QUATRIÈME

P.12 • ÉTAT DE SERVICE : LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

PATRIMOINE

Fin du chantier de restauration du clocher de l'Abbatiale

Depuis juillet 2020, la flèche de notre abbatiale aura été un sujet majeur de préoccupation pour notre ville.

L'architecte qui avait alors en charge le suivi de l'abbatiale tirait la sonnette d'alarme : des désordres constatés depuis 2008 imposaient désormais des travaux conséquents (notamment sur la flèche). Le montant de plus d'un million d'euros, alors évoqué, sera confirmé lors des différentes estimations. Trois années ont été nécessaires pour passer les différentes phases d'un marché public de cette importance (choix de l'architecte et des entreprises) et en octobre 2023 le chantier pouvait enfin démarrer ! Dix-huit mois de travaux auront été nécessaires pour restaurer la flèche et la chambre des cloches de l'abbatiale de notre ville.

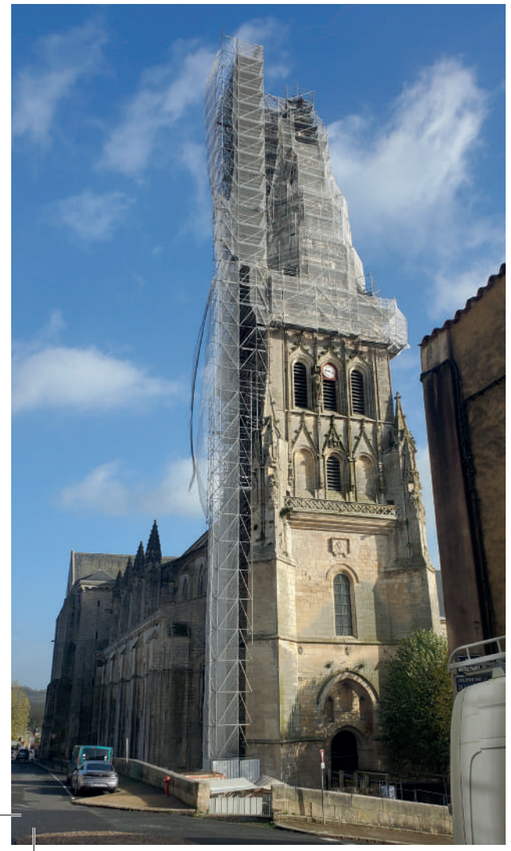

Les trois premiers mois ont été consacrés à la mise en place de l'échafaudage indispensable pour travailler en toute sécurité : 30 étages et 60 m de hauteur en extérieur et un échafaudage à l'intérieur de la chambre des cloches.

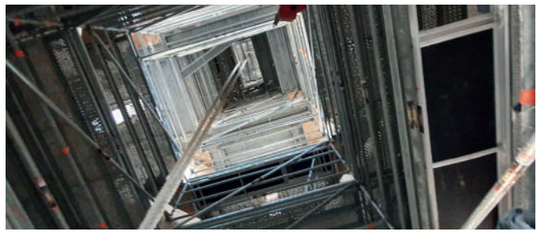

Montage de l'échafaudage interieur

Un diagnostic très précis des désordres peut alors être réalisé : de nombreux éléments sculptés étaient en très mauvais état et le tremblement de terre de juin 2023 avait « découpé » des blocs entiers.

Au final ce sont 15 m³ de blocs de calcaire qui devront être taillés et/ou sculptés pendant ce chantier : la taille avait lieu au pied de l'abbatiale dans la loge.

Réalisation du diagnostic

Réalisation du diagnostic

Sculpture et taille des blocs de calcaire

Scellement des éléments sculptés

Une fois taillés et/ou sculptés, les éléments sont hissés grâce à un treuil puis manœuvrés sur les lieux où ils vont être posés. Des blocs pouvant peser jusqu'à 500 kg ont ainsi pu être montés et installés à 50 m de hauteur. Des techniques anciennes ont été utilisées pour sceller les éléments sculptés : le scellement au plomb permet notamment de donner de la souplesse aux éléments et de mieux résister aux mouvements qu'ils subissent.

Depuis juin dernier nous pouvons désormais admirer la flèche restaurée de notre abbatiale.

La flèche de l'Abbatiale restaurée

PHOTOS © mairie de Saint-Maixent-l'École

AMÉNAGEMENTS

Réfection des parkings Chotard et Chauray

Les parkings Chauray et Chotard ont fait l'objet d'un réaménagement. Ces deux parkings indispensables en cœur de ville sont désormais équipés d'alvéoles engazonnées. Cela permet d'obtenir des places de stationnement qui absorbent les eaux de pluie et qui n'ajoutent pas d'artificialisation des sols.

Pour le parking Chauray, 38 places dont 1 place PMR ont été matérialisées.

Pour le Parking Chotard, 19 places dont 1 place PMR ont été aménagées.

Les abords des emplacements de stationnement ont été traités en béton désactivé.

Coût des aménagements : 78 913 euros HT (Chauray) et 76 364 euros HT (Chotard)

Parking Chotard © mairie de Saint-Maixent-l'École

L'avenue de Belfort

© mairie de Saint-Maixent-l'École

L'avenue de Belfort est maintenant équipée d'un rond-point au carrefour de la Rue du Lion et du Square de Belfort.
Cet aménagement permet d'apaiser la circulation et en particulier d'abaisser la vitesse puisque les véhicules doivent désormais ralentir à l'approche de ce rond-point.

Coût de l'aménagement : 8 570 euros HT

Box à vélos

Si vous devez laisser votre vélo à la gare vous pourrez les déposer dans les box prévus à cet effet : votre vélo sera ainsi protégé de la pluie et d'éventuelles dégradations.

Il vous suffira de vous munir d'un cadenas pour verrouiller votre box.

Coût des aménagements : 15 840 € TTC
Le projet est financé par la Communauté de communes Haut Val de Sèvre et subventionné à 80% par des subventions européennes et par le programme Alvéole du ministère de l'Environnement « Bougez autrement, stationnez sereinement !»

© mairie de Saint-Maixent-l'École

De nouveaux vestiaires pour le Stade Paul Drevin

Terrain de football honneur, piste d'athlétisme, terrain de basket-ball et basket 3x3 extérieurs, stabilisé pour l'Éducation Physique et Sportive, Sport Plage...Le complexe sportif Paul Drevin est foulé par de nombreux collégiens ainsi que par nos associations sportives Saint-Maixentaises. Pour améliorer les conditions d'accueil des pratiquants, la municipalité a décidé la sécurisation et la rénovation des vestiaires, sanitaires et local arbitre pour un montant global de 58 570,65 € TTC (dont subvention DETR 2025 : 19 435 €). Le chantier a été livré en cette rentrée scolaire.

CALENDRIE TRAVAUX

Calendrier prévisionnel des travaux de l'Îlot Taupineau / Vauclair

Ce projet immobilier mené par Immobilière Atlantic Aménagement prévoit la construction de deux locaux commerciaux et de onze appartements. Il vise à répondre aux besoins en logements et à reconquérir un tiers de la rue Taupineau.

Les travaux s'échelonneront sur une durée d'environ un an.

Planning prévisionnel
-> Début des travaux : janvier 2026 (sous réserve que les appels d'offres soient bien pourvus).
-> Période de préparation : janvier à février 2026
-> Gros œuvre, charpente, couverture, menuiseries extérieures : de mai à mi-août 2026
-> Travaux architecturaux : de juillet à décembre 2026
-> Travaux techniques (électricité, plomberie, sanitaires, etc.) : de mi-juin à décembre 2026
-> Fin de chantier et livraison : janvier 2027

22 place du marché

Au n° 22 place du Marché, le projet mené par la Communauté de Communes se poursuit. Il a pour but de réhabiliter un commerce qui aura une superficie de 100m2, et de créer un accès au logement à l'étage séparé de la partie commerciale. Cette réhabilitation permettra d'obtenir une continuité commerciale entre la place du Marché et la rue Taupineau.

En novembre, le Conseil Communautaire attribuera les marchés de travaux, puis décembre sera consacré à la préparation du chantier avant un début de réhabilitation effectif à partir de janvier 2026 pour une durée de neuf mois.

Visuel extérieur du projet © Communauté de Communes HVS

CIMETIÈRE :

Parcours des tombes remarquables

À la découverte des tombes remarquables et personnages emblématiques qui ont fait l'histoire de notre ville.

Le cimetière ancien de notre ville est riche des tombes et des personnages qui par leur aspect remarquable ou emblématique ont façonné l'histoire de notre ville. Ils font de ce cimetière, au-delà d'un espace de recueillement, un lieu de promenade et de mémoire collective.

Pour ceux qui ont parcouru et qui connaissent bien ce cimetière ancien, certains monuments et tombes funéraires sont uniques et parfois par leurs formes, leurs symboliques, peuvent susciter curiosité et interrogations. Aussi, grâce aux données collectées, par l'agent en charge de la médiation culturelle et la responsable du pôle citoyenneté de la ville, nous avons sélectionné 23 monuments funéraires remarquables. Ces tombes ont été choisies pour leurs architectures atypiques ou/et pour la notoriété des personnages qui y sont inhumés et qui ont contribué à l'histoire de notre ville.

Une 24ème plaque sera apposée devant la tombe de Léopold Moreau.

Depuis mi–septembre, un parcours avec une signalétique adaptée a été mis en place, permettant de découvrir ou re-découvrir une partie de notre patrimoine et histoire communale. La signalétique proposée est accessible et compréhensible de tous. Une partie présente le personnage ou la tombe puis une autre partie un ou plusieurs détails de la tombe, (le style, la symbolique éventuelle). L'ensemble est complété par un QR Code qui renvoie sur le site de la ville et permet d'apporter des précisions pour ceux qui le souhaitent.

Plan du parcours © mairie de Saint-Maixent-l'École

Ainsi, en parcourant les allées, vous pourrez découvrir différents personnages politiques, scientifiques, religieux, mais aussi des tombes avec une architecture, des styles/ornements funéraires variés, des chapelles qui vous permettront de mieux comprendre, selon les différentes époques, les croyances et comportements des saint-maixentais, par rapport à la mort.
Aussi, n'hésitez pas à vous arrêter au cimetière ancien et plonger à la découverte d'un patrimoine parfois insolite, unique et méconnu.

Bonne balade à tous !

Panneaux de présentation
© mairie de Saint-Maixent-l'École

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

Budget participatif 2025 : Le vote des habitants !

Nous entrons dans la phase 2 du budget participatif ; le vote des habitants !
Soyez nombreux à faire part de votre choix en votant pour le projet que vous souhaitez voir se réaliser dans notre ville. Les votes sont ouverts à partir de l'âge de 10 ans, **par bulletin papier directement en mairie, via l'application Intramuros ou encore sur le site la ville.**
La liste des projets soumis au vote est disponible sur le site de la ville et sur les panneaux d'affichage depuis le 15 octobre.
Participez et votez, du 15 octobre au 15 novembre 2025

À NE PAS MANQUER

ÉVÈNEMENT

Noël en Lumière

La magie de Noël revient à Saint-Maixent-l'École : troisième édition de « Noël en lumière » !

Le dimanche 21 décembre 2025 de 14h à 22h.

Venez découvrir les animations qui seront proposées (déambulations, marché de Noël, arrivée du Père Noël...)
Le programme détaillé sera communiqué sur le site internet de la ville dans les prochaines semaines.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour vivre la magie de Noël !

SÉNIORS

Le repas des aînés

VOUS HABITEZ SAINT-MAIXENT-L'ECOLE ET AVEZ 65 ANS OU PLUS : RETENEZ LE DIMANCHE 25 JANVIER 2026 !

Vous habitez Saint-Maixent-l'Ecole,
Vous avez 65 ans, ou au moins un des membres du votre couple a 65 ans ou plus.
Vous êtes cordialement conviés à participer au déjeuner organisé par la municipalité.

Le DIMANCHE 25 JANVIER 2026 à la salle RABELAIS.
Les inscriptions se dérouleront en Mairie :
les 16, 19 et 20 JANVIER 2026.

Une participation de 12€ par personne sera demandée.
Pour plus d'informations contactez la mairie
service Citoyenneté au 05.49.76.13 77.

INFORMATIONS SUR NOTRE COMMUNE

SANTÉ

Pacte de lutte contre les déserts médicaux

151 zones prioritaires identifiées... mais pas Saint-Maixent-l'École. Des praticiens viendront exercer dans 151 territoires identifiés par le gouvernement et classés « zones rouges ».
Les zones ont été fixées après un travail mené avec les préfets, les Agences régionales de santé, les élus locaux et les professionnels de santé.

Selon le recensement arrêté début septembre, 16 médecins étaient prêts à consacrer 2 journées par mois aux patients deux-sévriens. Ils ne viendront malheureusement pas à Saint-Maixent-l'École, absente des choix en Deux-Sèvres, la Gâtine et l'Airvaudais étant jugés prioritaires pour l'accès aux soins.

PAUVRETÉ : LES CHIFFRES DE L'INSEE

Pour la première fois en France, en 2025, l'Observatoire des inégalités a publié une carte du nombre de ménages pauvres pour l'ensemble de la France à un niveau territorial très détaillé. La carte suffit à elle même pour situer le niveau de pauvreté à Saint-Maixent-l'École. Elle atteint plus de 35 % dans plusieurs quartier et dépassent même 40 % dans d'autres.
Source : ***https://www.inegalites.fr/La-carte-de-la-pauvrete-en-France-en-trois-dimensions-une-premiere***

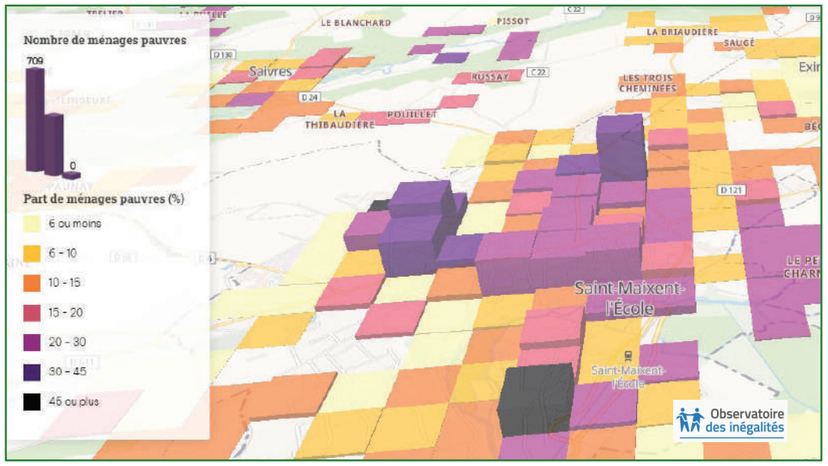

Les élus du groupe *AvecVous* : Thierry Pétrault, Yannick Doucet, Sébastian Rimbaud

Nouveau souffle

INAUGURATION

Cour oasis et installation géothermique de l'école Wilson

Vendredi 26 septembre 2025 a eu lieu l'inauguration de la cour Oasis et de l'installation de géothermie de l'école Wilson.
Les travaux qui ont été menés au sein de l'école ont reposé sur trois piliers.

- La sobriété : avec l'isolation de l'école, le passage au LED, l'installation de thermostats et le remplacement du gaz par la géothermie, divisant par quatre la consommation en cinq ans.

- La cour Oasis : déconnexion des toitures de l'école du réseau d'eau pluviale et infiltration à la parcelle afin de lutter contre le risque inondation. Végétalisation afin de permettre aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions et ouverture les cours d'école l'été aux habitantes et habitants.

- La citoyenneté : la démarche de cour Oasis a été pensée dès le départ en impliquant l'ensemble des acteurs, les enfants, les parents, les enseignants, les agents de la ville et les habitantes et habitants du quartier, accompagnés du CPIE et de l'agence Scape. Plus de 20 arbres et des centaines de plantes ont été plantés lors du chantier.

Ce projet, d'un coût global de plus de 660 000 €, a valu à la ville le Trophée de la transition énergétique 2025 du CRER Nouvelle Aquitaine dans la catégorie « Opération exemplaire collectivité ».

Inauguration du 26/09/25
© Ville de Saint-Maixent-l'École

Montant des travaux cours oasis : 280 000 € TTC
Montant des travaux géothermie : 387 500 € TTC
Dont subventions :
- Fonds verts rénovation énergétique : 129 918 €
- Département/ademe fond chaleur : 56 208 €
- SIEDS : 72 180 €

SANTÉ

Forum Mieux Vieillir

Et si prendre soin de sa santé, c'est aussi prendre soin de son moral, son équilibre intérieur et de ses émotions ?

Vieillir en santé, c'est possible à condition de prendre soin de sa santé mentale !

Venez rencontrer des professionnels et des structures pour mieux comprendre, mieux prévenir... et mieux vivre.

L'Association Appui&Vous Sud Deux-Sèvres en partenariat avec la commune de St Maixent l'ecole, le CIAS du HVS et les acteurs du territoire, ont le plaisir de vous convier au :

« Forum Mieux Vieillir »
Mardi 25 novembre 2025
de 8h45 à 17h00
Hall Denfert
10 rue Proust Chaumette
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

Ce forum gratuit proposera tout au long de la journée :
Trois tables rondes :
-> Pour votre santé, l'équilibre mental c'est capital
-> Toi, Moi, nous, bien vieillir ensemble ça se cultive
-> Conseils, astuces, soyez acteur de votre santé mentale

• Des ateliers thématiques autour du sommeil, la mémoire, la gestion et l'expression des émotions, le lien social, la relaxation etc...
• Des stands d'information pour s'informer, échanger et trouver des solutions concrètes
Le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale.
Vous avez la possibilité de déjeuner sur place en apportant votre pique-nique.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de vous inscrire avant le 19 novembre 2025 au 05 49 10 01 81. L'inscription est obligatoire.

Pour en savoir plus sur le contenu des ateliers , n'hésitez pas à consulter le site internet www.dac-79.fr (rubrique actualités – onglet forum mieux vieillir)

ÉTAT DE SERVICE
La Direction des Services Techniques

La Direction des Services Techniques (DST) occupe une place centrale au sein d'une mairie. Elle garantit le bon fonctionnement de la commune, elle assure un rôle important auprès des administrés, un rôle d'accompagnement des entreprises et un rôle de gestion technique du patrimoine communal. Ses missions sont multiples. A Saint-Maixent-l'École cette direction est composée de cinq agents

Quelles sont les missions de la Direction des Services Techniques ?

1- Les missions auprès des administrés

La DST constitue un interlocuteur important des citoyens. Elle répond à de nombreuses sollicitations liées à la vie quotidienne :

-> L'urbanisme : elle informe les administrés sur les règles d'urbanisme, les autorisations nécessaires et les démarches à effectuer.

-> L'utilisation du domaine public : que ce soit pour un déménagement nécessitant un arrêté de circulation, une occupation ponctuelle de la voirie ou une manifestation, elle délivre les autorisations et arrêtés nécessaires.

-> Le service intervient aussi dans la gestion : de diverses situations, comme les conflits de voisinage (haies, clôtures, écoulement des eaux), les demandes relatives à l'éclairage public, les réfections de voirie, ou encore les aménagements liés à la circulation et au stationnement.

2- Les missions auprès des entreprises

La Direction travaille également en lien avec les les entreprises du territoire dans le cadre de travaux et d'interventions soit auprès :

-> Des entreprises intervenant sur le domaine public qui doivent solliciter la mairie pour obtenir les autorisations nécessaires : arrêtés de circulation, permissions de voirie...,

-> Des entreprises intervenant pour des particuliers. Lorsqu'une entreprise doit réaliser des travaux nécessitant une occupation temporaire de la voirie (raccordement, accès chantier…), elle doit également obtenir une autorisation via ce service.

-> Des entreprises partenaires de la ville. La mairie passe régulièrement des marchés publics à des entreprises pour la réalisation de divers chantiers (voirie, bâtiments, espaces publics…). Dans ce cadre, la DST assure la gestion, le suivi et la supervision de ces travaux.

3- Les relations avec les Maîtres-d'Œuvre

Dans le cadre de travaux de rénovation ou nouveaux projets, la Direction est amenée à passer des marchés avec des Maîtres d'Oeuvre (architectes, bureaux d'études,...). Dans ce contexte elle joue un rôle de Maitre d'Ouvrage.

4- La gestion et l'entretien du patrimoine communal

En lien avec les ateliers municipaux, la DST coordonne l'entretien et la maintenance du patrimoine de la commune :

- Les bâtiments municipaux (écoles, équipements sportifs, salles communales, etc.)
- La voirie et les espaces publics
- L'éclairage public
- Les réseaux d'eau pluviale
- Le patrimoine informatique

Les travaux sont réalisés soit en régie municipale, c'est-à-dire directement par les agents des ateliers, soit par des entreprises externes sélectionnées dans le cadre des marchés publics.

La Direction des Services Techniques est ouverte au plublic :
le lundi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h
le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h

CONTACTS UTILES

Mairie Standard/ accueil : 05.49.76.13.77
Cabinet du Maire : 05.49.76.50.92
Services Techniques : 05.49.76.71.72
État-civil / élections : 05.49.76.47.61

Police Municipale : 05.49.76.47.60
CC HVS Standard / accueil : 05.49.76.29.58
CIAS : 05.49.16.42.96
Antenne Médico-sociale du HVS : 05.49.76.22.92

France victimes 79 : 05.49.26.04.04
Violences conjugales et intrafamiliales : 07.88.91.00.96
SMC : 05.49.05.37.10